

Les Ostensions septennales limousines 2023

Tradition religieuse et populaire, les 73ème ostensions septennales limousines se dérouleront du samedi 19 mars au dimanche 12 novembre 2023 dans 20 communes sur 5 départements.

Les ostensions septennales limousines

Inscrit en 2013 la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Les ostensions septennales limousines consistent en de grandioses cérémonies et processions organisées tous les sept ans en vue de l'exposition et de la vénération de reliques de saints catholiques conservées dans des églises du Limousin. Largement soutenues par les villes et villages locaux, les festivités attirent un grand nombre de personnes qui se rassemblent pour voir les reliquaires défiler dans les villes, accompagnés de drapeaux, de bannières, de décorations et de personnages historiques costumés. Les ostensions septennales appartiennent à toute la population du Limousin et les habitants — qu'ils soient chrétiens ou non — se considèrent comme les détenteurs de la tradition. Les confréries et les comités s'engagent activement dans la transmission (à la fois orale et écrite) des connaissances, des savoir-faire et des objets en lien avec cette pratique. La préparation des ostensions par les communes commence un an à l'avance et mobilise les connaissances et savoir-faire de nombreux artisans, ecclésiastiques locaux, élus, associations caritatives et bénévoles ainsi que des chorales, des orchestres et des groupes de musique qui font revivre la mémoire des ostensions. La préparation permet également de renforcer les liens sociaux tandis que les festivités favorisent l'intégration des nouveaux et des anciens habitants et sont l'occasion de réunions familiales, les membres partis vivre ailleurs revenant pour participer aux célébrations.

Les **ostensions limousines** sont une tradition religieuse et populaire remontant à la fin du Xème siècle. Elles ont lieu dans vingt communes comprenant Limoges et d'autres localités, dont quinze dans la Haute-Vienne, mais aussi en Charente, en Creuse et dans la Vienne. Elles se déroulent tous les sept ans, la dernière édition datant de 2016.

La huitième réunion annuelle du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui s'est déroulée le 4 décembre 2013 à Bakou en Azerbaïdjan, a voté l'inscription des ostensions septennales limousines sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, après que cette pratique rituelle a été inscrite à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. Ce dossier a été tout particulièrement porté par Jacques Perot, conservateur du patrimoine et président de la Fédération des Confréries Limousines épaulé par les confréries, les comités ostensionnaires, ainsi que par les élus et les institutionnels de la région Limousin

Historique

Origines médiévales

La légende fixe l'origine de cette fête religieuse à l'an 994, alors que le Limousin, comme une grande partie de l'Aquitaine, se trouvait aux prises avec le *mal des ardents*, ou ergotisme, épidémie qui se déclenche à la fin des moissons. Cette intoxication est causée par la consommation de pain de seigle contaminé par un champignon parasite, l'ergot du seigle. Elle provoque une sensation d'atroce brûlure et d'hallucination (d'où l'appellation « ardent », du latin*ardere*, brûler), des crises de convulsions et des spasmes douloureux, des diarrhées, des paresthésies, des démangeaisons, des maux de tête, des nausées et des vomissements. Les malades ont également des hallucinations similaires en tout point à celles déclenchées par le LSD, et des troubles psychiatriques comme la manie ou la psychose.

Les chroniqueurs médiévaux ont décrit en plus le noircissement, la nécrose puis la chute des mains et des pieds chez les personnes atteintes. Les morts se comptent par centaines. En 994, cette maladie est perçue comme un châtiment de Dieu. À Limoges, les malades, venus implorer la protection divine, s'entassent dans les églises. Face à l'étendue du drame, l'évêque Hilduin et son frère Geoffroy, abbé de Saint-Martial, décident d'organiser un grand rassemblement autour des reliques de plusieurs saints limousins.

Des ambassadeurs sont envoyés dans toute l'Aquitaine pour convier les archevêques de Bordeaux et de Bourges, les évêques de Clermont, du Puy, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême et de Poitiers, à se réunir en concile à Limoges. Le 12 novembre 994, après trois jours de prières et de jeûne, le corps de saint Martial, premier des évêques de Limoges et protecteur de la cité, est levé de son tombeau, placé dans une châsse d'or, et porté en procession depuis la basilique du Sauveur (place de la République actuelle) jusqu'au mont Jovis (*montis Gaudii*), à l'extérieur des murailles. Cette colline porte ce nom qui signifie *Mont de la joie* depuis cette époque. Elle est située, aujourd'hui, en pleine ville de Limoges, dans le quartier Montjovis.

La procession est conduite par tous les prélats, les moines de l'abbaye de Saint-Martial, et Guillaume IV duc d'Aquitaine, suivis de nombreux pèlerins. Une foule immense se presse tout au long du parcours, peu à peu rejointe par des groupes de moines chargés de reliques venues de Figeac, Chambon, Salagnac, et de nombreuses autres paroisses. Arrivées sur la colline dominant la ville, les reliques des saints limousins sont offertes à la vénération de la population en détresse. Cette manifestation de masse est la toute première ostension (une appellation qui trouve son origine dans le verbe latin ostendere, qui signifie montrer, ou exposer, et qu'employa pour la première fois Bernard Itier, moine bibliothécaire de l'abbaye Saint-Martial, en 1211). Le 4 décembre, alors que le corps de saint Martial est ramené jusqu'à son tombeau, l'épidémie a cessé de sévir. Les chroniques de l'époque font état de plus de sept mille guérisons.

Développement du rite

Le clergé, avec l'appui de Guillaume, duc d'Aquitaine, profite de ce fait exceptionnel et de cet inhabituel climat de ferveur pour conjurer un autre mal, jugé plus pernicieux que le mal des ardents : la guerre. Ils lancent alors un appel solennel au respect de la « Paix de Dieu », et amènent les seigneurs limousins à prêter serment, et à s'engager à faire régner la justice et la paix. La guerre doit être limitée aux combattants. Les populations et leurs biens doivent être respectés. Ceux qui ne respecteraient pas ces prescriptions seraient frappés d'interdit.

Au début du XIème siècle, le souvenir du miracle des Ardents, donne lieu à un récit, élaboré au sein de l'abbaye Saint-Martial, et reproduit ensuite dans une multitude de manuscrits. La pratique des ostensions est dans un premier temps reprise ponctuellement, sans date fixe, lors de la venue à Limoges d'un personnage important (saint Louis et Blanche de Castille en 1244, le pape Clément V en 1307, Louis XI en 1462, Henri IV en 1605) ou en cas de grandes catastrophes, guerres, épidémies. En 1518, l'usage s'établit de les rendre septennales (ostensions régulières tous les sept ans). Elles sont interrompues seulement en 1547 à cause de la peste puis durant la Révolution en 1799. Elles reprennent en 1806 et depuis, cette périodicité septennale s'est maintenue à travers crises politiques et bouleversements.

Les ostensions se déroulent sous la bienveillance particulièrement présente des confréries. La première est l'héritière de la confrérie dite du « Luminaire devant le Sépulcre », fondée à la fin du XIIème siècle. Plusieurs autres se sont ajoutées aux processions au fil des siècles : saint Aurélien, les porteurs de la châsse de saint Martial, saint Éloi, saint Israël et saint Théobald, saint Maximin, saint Étienne, saint Côme et saint Damien, enfin sainte Valérie.

En revanche, certains historiens tel Alain Corbin ont mis en évidence un certain détachement du clergé vis-à-vis de ce qu'on a pu appeler une « religion limousine » traditionnelle, celle des fontaines à dévotion et du culte des reliques dont les enquêtes du service régional de l'Inventaire ont permis de montrer la profusion. L'incompréhension a culminé au XIXème siècle. Une autre ambivalence limousine naît au XIXème siècle, entre une dévotion toute particulière aux saints et un anticléricalisme très marqué, qui toutefois ne vient pas renier la soumission au Christ mais témoigne du refus d'un clergé en porte-à-faux avec les réalités sociales et politiques de l'époque.

Les Ostensions de nos jours

De nos jours, les Ostensions limousines sont des manifestations d'intérêt patrimonial, social et touristique, qui, comme le prouve l'intérêt que continue de lui porter l'Église, gardent une forte dimension religieuse. L'organisation de ces évènements mobilise les acteurs publics, le monde associatif et de nombreux particuliers. Les dernières ostensions septennales, 72e du nom, se sont déroulées de février à octobre 2016. Les prochaines se dérouleront en 2023.

Organisation

C'est à Limoges que débutent les Ostensions septennales, par la « cérémonie de reconnaissance des chefs ». La châsse de saint Martial est ouverte conjointement par le maire de la ville, l'évêque, le curé de Saint-Michel-des-Lions et le premier bayle de la grande confrérie de saint Martial. Dans un second temps sont sorties de leurs châsses les chefs de saint Loup et de saint Aurélien. Une procession aux flambeaux s'étire ensuite jusqu'à la cathédrale Saint-Étienne.

Le dimanche qui suit, le Primat des gaules et archevêque de Lyon célèbre une messe d'ouverture6. La tenue des ostensions limougeaudes est encadrée par la montée et la descente du drapeau amarante et blanc en haut de l'église Saint-Michel-des-Lions.

Les communes ostensionnaires

Vingt et une communes célèbrent les Ostensions limousines :

- Abzac : ancien prieuré-cure du diocèse de Limoges connu pour ses ostensions septennales des saints Lucius et Emerite qui débutent le lundi de Pâques.
- Aixe-sur-Vienne : la ville célèbre Notre-Dame-d'Arliquet et son saint patron Alpinien, compagnon de saint Martial.
- Aureil : ce village, situé à quelques kilomètres de Limoges, célèbre son fondateur saint Gaucher et son disciple saint Faucher qui vécurent au Xlème siècle.
- Chaptelat : le village célèbre son plus célèbre habitant, saint Éloi de Noyon, conseiller du roi Dagobert, fondateur de Solignac en 632 et évêque de Noyon et de Tournai.
- Charroux, unique commune ostensionnaire de la Vienne.
- Crocq dans la Creuse, qui vénère saint Éloi (un triptyque retraçant la vie de ce saint est d'ailleurs visible dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Visitation au cœur du bourg).
- Esse : ce petit village de la Charente limousine qui abrite le seul musée limousin consacré au phénomène ostensionnaire vénère le protomartyr saint Étienne.
- Etagnac : On y célèbre Saint Austriclinien
- Eymoutiers : Selon la tradition, l'occupation du site de la ville remonte à la fondation d'un monastère, au Xème siècle, sur le tombeau du saint ermite Psalmet, venu d'Irlande se retirer dans la forêt de Grigeas.
- Guéret, préfecture de la Creuse. Lors des Ostentions, trois saints y sont vénérés : Pardoux, Roch et Valéric.
- Javerdat : les paroissiens vénèrent saint Blaise.
- Le Dorat : la capitale de la Basse Marche honore deux chanoines du XIème siècle, saint Israël et saint Théobald.
- Limoges: elle ouvre les cérémonies ostentionnaires où se réunissent les communes alentour mais aussi les représentations des paroisses ostentionnaires. On y célèbre saint Martial (1er évêque de Limoges), saint Aurélien (son successeur), saint Loup (évêque de Limoges au VIIème siècle) et sainte Valérie.
- Nexon : on y vénère saint Ferréol, évêque de Limoges du VIème siècle.
- Pierre-Buffière: on y célèbre saint Côme et saint Damien, frères qui pratiquaient la médecine gratuitement.
- Rochechouart : la cité des vicomtes vénère saint Julien de Brioude, soldat romain martyrisé sous Dioclétien, en 304.
- Saint-Junien : la ville de la ganterie honore saint Junien du Limousin et son maître saint Amand de Coly qui s'étaient retirés dans l'antique forêt de Comodoliac au Vème siècle.
- Saint-Just-le-Martel : ce bourg de la banlieue limousine vénère saint Just, un petit berger qui vécut auprès du grand saint Hilaire de Poitiers au Vème siècle.
- Saint-Léonard-de-Noblat : les Miaulétous célèbrent leur saint fondateur, saint Léonard, ermite franc du Vème siècle.
- Saint-Victurnien : on y célèbre le patron de la petite ville, Victurnien dont la légende raconte qu'il serait venu d'Écosse pour vivre en ermite en Limousin.
- Saint-Yrieix-la-Perche : la cité célèbre son fondateur, Aredius, ermite du Vlème siècle, qui fonda un monastère à Attane, futur Saint-Yrieix.

Chaque localité a un cérémonial traditionnel donnant lieu à des fêtes religieuses à caractère folklorique.

Impact et médiatisation

Les Ostensions limousines sont une tradition populaire dont les aspects identitaires et conviviaux permettent de mobiliser localement des confréries qui préparent les évènements longtemps à l'avance, afin de présenter dans les meilleures conditions des statues et reliquaires magnifiquement décorés et entretenus. Leur importance traditionnelle, et les foules qu'elles attirent, a conduit les élus communaux, départementaux et régionaux, même dans les bastions historiques du communisme limousin, à subventionner ces confréries.

Source Wikipedia

livret-des-ostensionsTélécharger

En pièce jointe, vous trouverez la Crédentiale Ostensionnaire à l'intérieur du livret

OriginesTélécharger

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/est-charente/actualites/2023-les-ostensions-septennales-limousines-merci-wikipedia/